



EHPAD INTERCOMMUNAL
LES FRAXINELLES

EHPAD INTERCOMMUNAL
LES FRAXINELLES

LIVRET D'ACCUEIL



21 rue des fraxinelles
68750 BERGHEIM

tel 03 89 73 63 39
administration@ehpad-bergheim.fr
www.ehpad-bergheim.fr

21 rue des fraxinelles
68750 BERGHEIM
tel 03 89 73 63 39
administration@ehpad-bergheim.fr
www.ehpad-bergheim.fr

Notre site internet

Conçu pour mettre à votre disposition des renseignements sur le fonctionnement de l'établissement et vous apporter les informations utiles. Bonne navigation !

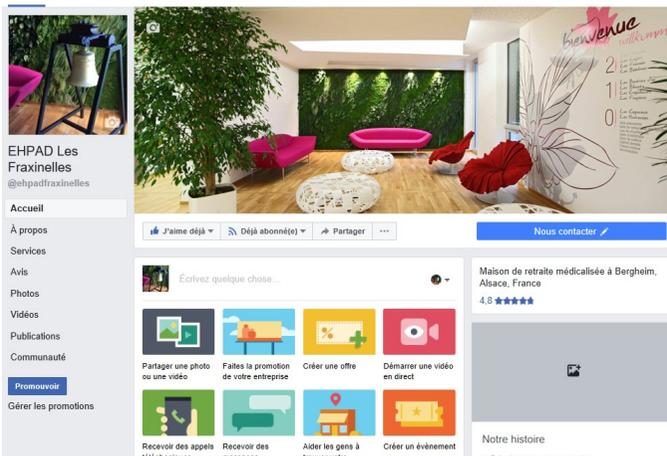
www.ehpad-bergheim.fr



Notre page Facebook

Suivez-l'actualité de l'établissement sur les réseaux sociaux !

www.facebook.com/ehpadfraxinelles/



La salle d'activités



Les terrasses



LES TARIFS applicables du 1er janvier au 31 décembre 2023

Hébergement

Résident de + 60 ans **64,50 €**

Résident de – 60 ans..... **84,23 €**

Dépendance

	TARIFS	dont pris en charge par l'APA
GIR 1-2	21,85 €	15,97 €
GIR 3-4	13,86 €	7,98 €
GIR 5-6	5,88 €	néant

Soit à la charge du résident de + de 60 ans domiciliés dans la Communauté Européenne d'Alsace CEA : **64,50 + 5,88 = 70,38 €/jour**

Réservation de chambre

Avant admission **44,50 €**

Hospitalisation du 1^{er} au 3^e jour à taux plein **70,38 €**

Hospitalisation à partir du 4^e jour **44,50 €**
(hébergement – forfait hospitalier de 20 €)

Divers

Repas visiteur/famille **10,00 €**

Chèque de caution à l'admission **1 379,50 €**

Ce livret d'accueil a été réalisé à votre attention afin de vous permettre de disposer de toutes informations utiles concernant l'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Les Fraxinelles ».

LE CODE DE VIE

Notre souci premier est de vous offrir la meilleure qualité de vie.

Il est nécessaire de concilier les besoins individuels et la vie collective. Ceci ne peut se faire que dans un climat de confiance et de sérénité.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nos efforts tendront, grâce à vos suggestions, vers une amélioration constante de nos prestations.

Vous êtes libres d'organiser vos journées selon vos aptitudes et vos envies. Cependant, la vie en résidence impose certaines règles, consignées dans le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement qui seront signés par le résident ou un membre de sa famille, avant l'admission.

LE CADRE DE VOTRE SÉJOUR



Les patios intérieures

Notre établissement est implanté dans le vignoble, sur la commune de Bergheim, à 10 km de Sélestat et 20 km de Colmar.

L'EHPAD « Les Fraxinelles » est un établissement public autonome de 120 lits dont 14 lits en Unité de Vie Protégée (UVP).

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus (sauf dérogation).

Il est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'établissement se répartit sur trois niveaux :

- le rez-de-chaussée comprend, le hall d'entrée, l'administration, les cabinets médical et dentaire, une grande salle d'activité, la cuisine, la lingerie, et le pôle UVP (Unité de Vie Protégée)/PASA (Pôle d'Activités et Soins Adaptés)
- le 1er étage comprend, 4 unités d'hébergement avec une salle à manger centrale, des salons, une salle de bains médicalisée et le pôle soins
- le 2e étage comprend, 4 unités d'hébergement avec une salle à manger centrale, des salons, une salle de bains médicalisée et l'espace de kinésithérapie

Toutes les chambres individuelles sont équipées :

- d'une salle de bain avec douche, lavabo et toilette
- d'un placard mural équipé en penderie et rangement
- d'un système d'appel malade
- d'une prise de téléphone
- d'une prise de télévision
- de mobilier : lit, chevet, bureau et fauteuil

Bien que les chambres soient meublées, nous encourageons les résidents à les personnaliser avec de la décoration qu'ils peuvent apporter, après accord de la direction.



La chambre



La salle de bain

Les visites et sorties

Il vous est possible de recevoir des visites de 13h30 et jusqu'à 18h00.



La salle à manger des familles



L'entrée

Le personnel et la Direction de l'EHPAD Intercommunal Les Fraxinelles se tiennent à votre disposition si vous désirez découvrir notre établissement.

Si votre décision est d'intégrer notre établissement, sachez que nous serons heureux de vous accueillir. Nous veillerons à vous offrir un hébergement de qualité et de vous assurer le meilleur bien-être possible durant votre séjour.



La télévision

Vous avez la possibilité d'apporter votre télévision qui sera installée dans votre chambre. Par ailleurs plusieurs postes de télévisions sont installés dans les différents salons de l'établissement.



Les petits salons

Le téléphone

Vous avez la possibilité d'apporter votre téléphone, chaque chambre étant équipée d'une ligne téléphonique. Il vous appartiendra de demander l'ouverture de ligne auprès d'un opérateur.

Les biens et valeurs personnels

Lors de son admission, le résident est informé de la possibilité de confier les sommes d'argent et les objets de valeurs auprès de Trésor Public.

Les dépôts effectués restent à la disposition du résident (à l'exclusion des personnes sous tutelle ou curatelle). Le percepteur remet au résident, un reçu. Ces biens seront restitués à la sortie de l'établissement sur présentation du reçu.

L'établissement ne peut donc être tenu responsable de la perte ou de la disparition d'objets ou d'argent.

L'ensemble de l'établissement (intérieur et jardin) est accessible en fauteuil roulant. Par ailleurs, l'établissement dispose également :

- d'un extérieur ombragé et aménagé
- d'un parking pour les visiteurs et d'un emplacement réservé aux ambulances
- d'une chapelle qui offre son calme et permet le recueillement. Un office y est célébré une fois par semaine
- de petits salons, de terrasses dans chaque unité permettant aux résidents de passer un moment convivial, entourés de leurs familles ou amis
- d'une salle à manger pour les familles
- d'un salon de coiffure
- d'un salon d'esthétique



La chapelle

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Avant votre admission dans notre établissement, nous vous invitons à venir visiter l'établissement.

Après accord de l'admission, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour seront signés par vous-mêmes ou par votre représentant et par la directrice.

3 types d'accueil sont proposés:

- l'hébergement en EHPAD de 106 lits répartis en 8 unités sur 2 étages
- l'unité de vie protégée de 14 lits : Les Hortensias
- le pôle d'activité et de soins adaptés de 14 places: Les Capucines

Les Hortensias : unité de vie protégée

L'unité de vie « Les Hortensias » accueille 14 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés qui ont besoin d'une structure sécurisée.

Elles sont en perte d'autonomie et ont besoin d'un accompagnement qui les rassure dans les gestes de la vie au quotidien.

L'accueil des personnes peut se faire par admission directe ou par transfert de l'EHPAD.

Il s'agit de personnes qui :

- souffrent d'une maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ;
- ne doivent pas souffrir d'une pathologie psychiatrique prépondérante ;
- doivent être autonomes au déplacement ou en fauteuil, le projet de l'UVP étant essentiellement pensé et destiné à des personnes déambulantes à un stade de la maladie où elles ont particulièrement besoin de pouvoir évoluer librement dans un cadre sécurisé et bénéficier d'animations et d'activités adaptées à leur état.

Lorsque l'un de ces critères n'est plus rempli, la sortie de l'UVP et le transfert vers l'EHPAD est prononcée.



L'espace Snoezelen à l'UVP

L'animation

Les animations transforment la maison de retraite en un lieu de vie et de divertissements.

Deux animatrices proposent diverses animations collectives ou individuelles à différents endroits : spectacles, sorties, jardinage, chants, jeux de société, anniversaires, ateliers cuisine, ateliers bricolage, massages des mains, du visage....

Par ailleurs des bénévoles proposent ponctuellement des animations et participent aux sorties.

Une demi-journée récréative est également organisée chaque trimestre avec les familles.

Un calendrier et un affichage des activités proposées sont assurés pour permettre l'information de tous les résidents.



Les animations

Le courrier

Le courrier est distribué chaque jour. Si le résident désire poster du courrier, il peut le déposer à l'accueil.

Le linge

Le linge hôtelier, c'est-à-dire draps, taies d'oreiller, alèses, couvertures, linge de toilettes et de table sont fournis, lavés, repassés et remplacés au besoin, par l'établissement.

Le marquage du linge personnel du résident est effectué par l'établissement, dès son arrivée.

Le personnel en assure le lavage et le repassage, toutefois l'établissement décline toute responsabilité en cas de détérioration notamment sur le linge délicat.



La lingerie

Le salon de coiffure

Les résidents peuvent bénéficier de services de coiffure à l'intérieur de l'EHPAD, qui dispose d'un salon de coiffure.



Le salon de coiffure

Les Capucines : pôle d'activité et de soins adapté

C'est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques destinées aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés.

Ce pôle accueille chaque jour en semaine par journée ou demi-journée et, selon les besoins des personnes, 14 résidents de l'EHPAD.

La décision d'admettre un résident dans le PASA résulte d'une réflexion collective qui inclut le médecin coordonnateur, la psychologue, l'IDEC, l'infirmière du service et l'ASG référent du PASA.

C'est ce dernier qui supervise ensuite l'intégration du nouveau résident dans le groupe. Le résident et sa famille sont également associés à cette réflexion. Ainsi l'ensemble des acteurs gravitant autour de la personne âgée s'implique dans le processus d'admission en PASA.

Selon l'évolution de l'état de santé et le comportement du résident, son maintien dans cette structure sera réévalué en réunion pluridisciplinaire. En cas d'interruption de prise en soins au PASA, la famille sera informée de cette décision qui s'appuiera sur une évaluation.



L'espace d'activité du PASA

NOS PRESTATIONS

La personne âgée doit être au centre de nos préoccupations afin de lui garantir un bon état de santé et la plus grande autonomie sociale, physique et psychique.

L'ensemble des agents a pour mission d'organiser la vie quotidienne en respectant pour chaque résident son projet de vie, son projet de soins et son projet d'animation, en permettant tout à la fois l'intimité et une vie sociale et collective harmonieuse.

La surveillance médicale

Le projet de soins vise fondamentalement à conforter et à développer toutes les actions nécessaires pour la préservation de la santé des résidents et la dispensation des soins.

Il garantit à chaque résident la prise en compte de sa dépendance et l'accès à des soins de qualité.

Ce projet précise les actions de soins mises en œuvre et celles à améliorer. Il a été élaboré en collaboration avec le médecin coordonnateur et les équipes soignantes.

L'établissement assure une présence soignante continue. La permanence infirmière est assurée de 6H30 à 21H00, 7jrs/7 et deux aides-soignants sont présents la nuit.

Chaque chambre dispose d'un système d'appel malade qui permet au résident de prévenir le personnel en cas de problème.

Chaque résident garde le libre choix de son médecin qu'il désigne à son arrivée.

Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire, formée et diplômée, composée, d'infirmières, d'un kinésithérapeute, d'aides-soignants, d'une psychologue, ...



La salle de soins

Les repas

L'établissement a choisi de conserver sa cuisine pour réaliser sur place des plats traditionnels en liaison chaude. Les menus sont affichés à la semaine.

Les prescriptions médicales de régime sont respectées.

Pour favoriser la mobilité et les contacts avec les autres résidents, les trois repas sont servis en salle à manger. Ils peuvent être servis en chambre si l'état de santé le nécessite.

Des ateliers « cuisine » et des repas à thème sont régulièrement proposés.

Les petits déjeuners sont servis de 7h45 à 9h00 ; le déjeuner est servi à 12h00 ; le dîner à 18h00.

Une collation est proposée à 15h00.



La cuisine



Les salles à manger